

INTERNET EN FUSION

LE 3 SEPTEMBRE 2012 **ANDRÉA FRADIN**

En lançant une réflexion sur le "rapprochement" de l'Arcep et du CSA, le gouvernement ressuscite un serpent de mer qui risque de faire des dégâts. Retour sur un projet dont les motivations politiques, culturelles et fiscales sont susceptibles d'engendrer un monstre de la régulation sur Internet.



C'est le gros dossier de la rentrée. Ou merdier, c'est selon les versions : le rapprochement envisagé du **CSA** et de **l'Arcep**. Deux autorités, deux "gendarmes", le premier de l'audiovisuel, le second des télécommunications, unies (ou presque) par les liens sacrés de l'Internet. Pour le meilleur et pour le pire.

[[Voir notre infographie sur "Les autorités du Net"](#)]

Olé, lé, télé connectée !

Officiellement, l'affaire est technique. Il s'agit de faire "face à la convergence des infrastructures numériques, des services et des contenus qu'elles acheminent, des réseaux et des services fixes et mobiles, et des terminaux à l'usage du public", a expliqué un **communiqué du Premier ministre Jean-Marc Ayrault** en officialisant les proches fiançailles le 21 août dernier.

"A l'heure où les contenus audiovisuels sont de plus en plus diffusés par l'Internet fixe et mobile", poursuit le chef du gouvernement, il semble indispensable de "s'interroger sur l'efficacité des modes de régulation des communications électroniques et de l'audiovisuel". Comprenez par là : de les assembler en un pack prêt à l'emploi.

C'est Arnaud Montebourg (redressement productif), Aurélie Filippetti (Culture) et Fleur Pellerin (économie numérique) qui seront chargés de formuler les propositions d'ici novembre prochain. Peu connues pour être sur la même longueur d'onde **-reliquats de la présidentielle-** les deux femmes semblent pourtant avoir accordé leur violon sur ce dossier. Elles n'ont qu'une seule et même expression aux lèvres : la "télé connectée", dont l'arrivée imminente donnerait un caractère urgent à la fusion annoncée.

Si on a du mal à saisir le prétexte en vogue de la télé connectée, Internet n'ayant pas attendu les téléviseurs susnommés pour apparaître sur les TV (et vice-versa), l'idée d'une union CSA-Arcep n'est pas absurde. Elle n'est d'ailleurs pas nouvelle : nombre de parlementaires ont déjà proposé la fusion de ces deux autorités, comme **le détaillé Olivier Laurelli sur son blog**. D'autres étaient aussi concernées par ces projets. CSA, Arcep, Cnil, Hadopi... Les autorités du Net se boulotent depuis longtemps déjà leur territoire : Internet n'est pas docile et



longtemps déjà leur territoire : Internet n'est pas douce, et s'adapte mal aux *desirata* rigides des régulateurs (**voir l'infographie**).

A la faveur de l'affaire Megaupload, l'opposition entre droits d'auteur et Internet s'est installée au nombre des sujets de ...

Pour le moment, seuls le CSA et l'Arcep seraient directement concernés par la fusion -quoique, on y reviendra. Elle se justifie en particulier par l'érosion, au fil des années, du territoire du CSA.

Le Conseil est historiquement en charge de l'attribution des fréquences aux télévisions et aux radios. La révolution numérique, comme aiment encore à l'appeler les politiques, a rendu obsolète ces concepts de fréquences et de médias : télévisé ou radiophonique, tout contenu est désormais susceptible de circuler dans les tuyaux du Net. Le CSA l'a bien compris et tente d'élargir ses compétences : **depuis 2009**, il est par exemple en charge de la diffusion des programmes sur Internet – vidéo de rattrapage et à la demande.

Il n'empêche : le réseau remet en cause l'idée même du CSA, en foutant en l'air tout son modèle de régulation. On pourrait donc s'attendre à ce qu'il soit le parent pauvre de la fusion. Pour beaucoup c'est le cas : le rapprochement signe l'arrêt de mort de l'autorité. A en croire d'autres observateurs néanmoins, c'est l'Arcep qui est mis au pilori. Les piques à peine voilées du Premier ministre en sa direction n'y sont pas pour rien :

“

[...] les contenus diffusés via internet font l'objet d'une régulation plus limitée et parfois inadaptée.

”

Une petite phrase qui a officiellement lancé le jeu de dupes, dans lequel le CSA jubile et l'Arcep feint de n'y voir que du feu. Chacun se déclare bien sûr enchanté par l'initiative, mais de façon bien différente.



LES TÉLÉCOMS PERDENT TOUTE AUTORITÉ

Hier matin, le régulateur des télécoms a tenu sa conférence de rentrée. L'occasion de poser les questions qui fâchent ...

*“J'avais suggéré, le 26 juin, que la préparation d'une loi sur l'audiovisuel soit mise à profit pour engager une réflexion sur l'articulation entre le CSA et l'ARCEP. Je suis heureux que le Gouvernement ait décidé d'entreprendre sans tarder cette réflexion.” a déclaré Michel Boyon, le président du CSA qui n'hésite pas à s'attribuer l'initiative du mariage, quand l'Arcep **n'y voit** qu'une “évolution de la régulation de l'audiovisuel.”* Évacuée au passage de son analyse l'idée pourtant essentielle de “rapprochement” des deux autorités.

“Une question à l'intérêt mineur”

Des œillères qui sont depuis longtemps vissées à la tête de l'Arcep. Le gendarme des télécoms ne s'est jamais montré emballé à l'idée de cohabiter avec le CSA. Son président Jean-Ludovic Silicani est d'ailleurs

particulièrement chatouilleux sur le sujet. En mémoire, **une prise de bec** où le conseiller d'État nous avait expédié dans les cordes lors d'une conférence de presse en janvier 2012, commentant :

“

C'est une question à l'intérêt mineur.

”

Et d'expliquer que si le rapprochement du CSA et de l'Arcep était acté, il faudrait alors envisager la “fusion des ministères” en charge de la Culture et du numérique, ainsi que les lois et codes qui régissent ces secteurs. Dans le jargon, c'est ce qu'on appelle **un troll** : les ministres en question, Aurélie Filippetti et Fleur Pellerin, sauront apprécier.

Donner vie à ce serpent de mer de la régulation ressemblerait donc fort à un désaveu. En juin dernier déjà, moins d'un mois après son installation, **Arnaud Montebourg s'en prenait violemment à l'Arcep**, l'accusant d'avoir fait des choix politiques lors du lancement de **Free Mobile**. Si Jean-Ludovic Silicani est bel et bien l'homme à abattre, le gouvernement risque fort de trouver un allié de choix du côté des opérateurs.

“Ce soutien des opérateurs à la fusion me semble assez nouveau. J'ai le sentiment qu'il s'agit là bien plus d'une tactique politique que d'une démarche pragmatique, commente Édouard Barreiro de l'UFC Que Choisir. Le régulateur paie, assez injustement d'ailleurs, l'entrée de Free sur le marché [du mobile] et est ainsi désigné responsable des turbulences qu'ils traversent.”

Martin Bouygues **n'a d'ailleurs pas tardé à afficher son soutien à l'initiative gouvernementale**, taclant l'action de l'Arcep dans le cas Free mobile, comme celle du CSA pour l'attribution de nouvelles chaînes de la TNT. Deux dossiers où les intérêts de l'entrepreneur français sont directement engagés.

Hadopi absorbée ?

Peu de chance donc que l'Arcep sorte indemne de ce mic-mac. Ni Internet d'ailleurs. Gros bonnets comme petites pointures.

Car au-delà des impératifs administratifs, et des revanches politiciennes, l'enjeu de la fusion CSA-Arcep semble bel et bien être la recherche, encore et toujours, de financement pour la création en France.

Ce n'est pas pour rien que Jean-Marc Ayrault a exigé que cette mission soit *“coordonnée avec celle conduite par Pierre Lescure sur l'acte II de l'exception culturelle”*. Choisi par François Hollande pour démêler l'embrouillamini Hadopi et culture-à-l'heure-du-numérique, l'avis de l'ancien président de Canal+ a été mis dans le même sac que celui de l'Arcep ou du CSA. Décision qui fait dire à certains observateurs qu'Hadopi sera aussi dissoute dans la fusion. Il faut dire que cette dernière partage avec le CSA ou même l'Arcep de nombreuses missions et réflexions (**voir l'infographie**).

En attendant, Pierre Lescure s'est déjà mis au diapason du gouvernement, **agitant à qui mieux-mieux** la menace la télé connectée :

“

Avec la télé connectée, le piratage sera inarrêtable. Dès lors que vous avez votre écran plat, en quatre clics, vous vous pointez sur un site de téléchargement gratuit.

”

En ligne de mire, Google, Apple et consorts, dont les petits boîtiers qu'ils ambitionnent de connecter à la lucarne de tous les Français font trembler TF1, M6 et Canal+. Le jeu ne se fait pas à armes égales. Car en contrepartie de l'acquisition du précieux droit à émettre remis par le CSA, l'ancien monde du PAF doit s'acquitter de certaines contreparties : respect du pluralisme politique ou bien encore contribution au rayonnement (par la mise en place de quotas) et au financement de la création française. Tribut auquel échappent encore les acteurs du Net. Qu'ils s'appellent YouTube, Netflix ; qu'ils soient des internautes lambda ou pire, qu'ils rentrent dans la catégorie “illégal”.

Le rêve serait donc de parvenir à enfin taxer les grands noms du web américain. Ambition dans laquelle la Culture comme l'Industrie se retrouvent, Bercy espérant rompre le cercle vicieux de ce qu'on désigne généralement par la **“taxe Google”**, sur laquelle la France se casse les dents, en mettant en place un large dispositif fiscal à l'encontre des géants du réseau.

Mégacolosse de la mort



D'autres néanmoins estiment que le rapprochement de l'Arcep et du CSA pourraient aller bien plus loin. Et avoir des conséquences bien plus néfastes pour les internautes.

La Quadrature du Net **s'élève par exemple** contre un projet qui risque de virer en "ORTF 2.0" :

“

Le CSA régule la diffusion de contenus, de façon centralisée, par des acteurs commerciaux.

Tenter d'imposer le même type de règles à la multitude d'acteurs, commerciaux et non-commerciaux, qui constituent le réseau décentralisé qu'est Internet, dans lequel chacun peut consulter, mais également publier des contenus, est une aberration.

”

Tout dépendra donc de la méthode de fonctionnement choisie au sein de ce mégacolosse régulateur. Et de qui gagnera le bras de fer déjà en train de se jouer entre l'Arcep et le CSA, Internet et l'audiovisuel.



Du côté de Michel Boyon, **les exigences sont déjà très claires** :

“

La [...] condition pour un tel rapprochement est qu'il garantisse la suprématie des contenus par rapport aux tuyaux. Ce qui compte dans notre pays, c'est ce que l'on fait circuler dans les réseaux. La technique doit être mise au service des programmes. Et non l'inverse.

”

Si cette vision s'impose, elle signera l'émergence d'une redoutable pieuvre régulatrice. Aux dimensions déjà peu à même d'épouser la complexité du Net, mais aux ambitions bien plus redoutables : tenter de le contrôler. En y apposant un filtrage serré des contenus susceptibles d'y circuler, un jugement strict de leur qualité afin d'assurer, comme le souhaite Michel Boyon, le "respect de la protection de l'enfance ou des consommateurs." Bref un foutoir lourdingue et loufoque, plus de vingt ans après l'avènement du Net grand public.

Fort heureusement, cela n'arrivera pas. C'est **Fleur Pellerin qui le dit**, assurant que son gouvernement est "opposé à la surveillance généralisée et au filtrage. [...] La question n'est pas de limiter la liberté d'expression et les capacités d'innovation liées à la neutralité du Net." Nombreux sont ceux qui y veilleront.

Pour s'y retrouver dans ces autorités du Net aux noms alambiqués, cette infographie détaille les missions (cliquer sur les boutons pour en savoir plus), le mode de nomination (cliquez sur "direction"), l'effectif et le budget du CSA, de l'Arcep, de la Cnil et de l'Hadopi.

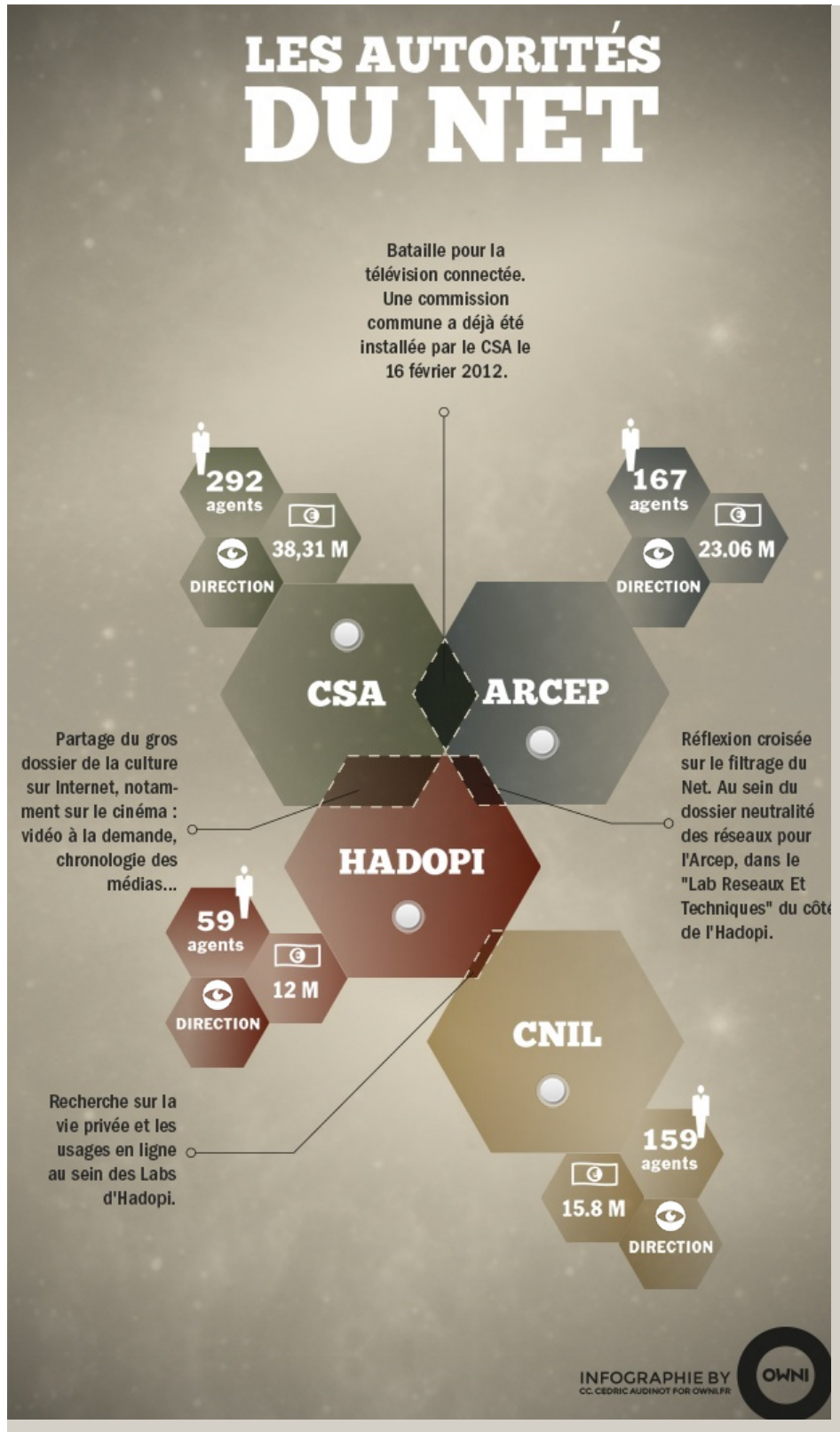


Illustration et couverture par Cédric Audinot pour Owni ~~~~~=:) **Téléchargez là ! ~~~~~=:)**
Double couverture via **Mystery in Space !**

D1G1T4L

le 6 septembre 2012 - 7:45 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Chouette article, comme d'hab'.

J'aime bien la bagarre pour sauvegarder mes Intertubz d'amour, du coup, y'a-t-il des choses à faire pour leur demander gentiment d'arrêter leurs conneries ?

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

ANDRÉA FRADIN

le 6 septembre 2012 - 17:02 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Continuer à nous lire et à commenter dès que ça vous semble nécessaire ! Merci :)

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

CORRECTOR

le 20 octobre 2012 - 9:59 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"La révolution numérique, comme aiment encore à l'appeler les politiques, a rendu obsolète ces concepts de fréquences "

Plait-il?

Vous pouvez éviter ce genre d'envolée lyrique imbéciles?

Je pensais que c'était un site sérieux ici...

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

2 pings

Internet en fusion « Anarkia12 le 5 septembre 2012 - 23:41

[...] Internet en fusion [...]

INTERNET EN FUSION « SAM7BLOG le 12 septembre 2012 - 23:42

[...] [Voir infographie sur "Les autorités du Net"] [...]